

Recensement des marchés publics 2004: Premiers résultats concernant les PME

Observatoire Economique de l'achat public (DAJ-DGCP-DGTPE-INSEE)



1- Les marchés publics portent généralement sur des montants relativement modestes et sont très majoritairement passés par les Collectivités Territoriales

- En **2004**, 152 794 marchés ont été recensés pour un montant total de 31,97 milliards €. Toutefois, la **prudence** est requise dans l'interprétation des résultats pour 2 raisons :
- Le recensement n'est **pas exhaustif** : ces marchés ne représentent qu'une partie de l'achat public.
- Le recensement n'est **pas statistiquement représentatif** : ce sont probablement les marchés dont les montants sont les plus faibles qui échappent le plus au recensement mais d'autres biais existent qui peuvent agir en sens inverse (insuffisante couverture des grandes entreprises nationales, par exemple).



1- Les marchés publics portent généralement sur des montants relativement modestes et sont très majoritairement passés par les Collectivités Territoriales

- Les **Collectivités Territoriales** (y compris l'essentiel des établissements hospitaliers) représentent **88% du nombre** total des marchés recensés et **74% de leur montant**.
- **73%** des marchés recensés sont d'un **montant inférieur au seuil de 90000 €** mais ceux-ci ne représentent que **8% de la valeur totale** des marchés recensés. A l'inverse, les marchés d'un montant supérieur à 1 million € ne représentent que 3% du nombre mais 58% du montant.
- Les marchés **d'un an ou moins** représentent **70% du nombre** des marchés mais seulement **36% du montant** global.
- Les marchés de **Travaux** représentent **près de la moitié** des marchés, qu'il s'agisse de l'Etat ou des Collectivités Territoriales. Les marchés de Fournitures en représentent environ le tiers.



2- Les PME remportent, hors sous-traitance, 64% du nombre total des marchés recensés, représentant 36% du montant total

- l'INSEE a croisé les statistiques de la base DGCP-DAJ avec les fichiers SIRENE et LIFI, pour fournir des résultats conformes à la définition des PME, fondée sur **3 critères** :
- 1- **taille** : entreprise de moins de 250 salariés ;
- 2- **chiffre d'affaires** : inférieur ou égal à 50 millions € ;
- 3- **indépendance** : non détention à hauteur d'au moins 25% par une ou des entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME. Ceci conduit à écarter les « fausses PME » qui sont en fait des filiales.

2- Les PME remportent, hors sous-traitance, 64% du nombre total des marchés recensés, représentant 36% du montant total

Part des PME par catégorie d'acheteur, selon le nombre et le montant des marchés

	Nombre	Montant
Etat	55%	21%
Collectivités Territoriales	65%	41%
Total	64%	36%

Sources : ARAMIS, LiFi 2003, Suse

- La prépondérance des PME en termes de **nombre** de marchés est **plus marquée pour les collectivités territoriales que pour l'Etat** (65% contre 55%).
- En termes de **montant**, la **part des PME est plus réduite**, ne représentant plus que 41% pour les collectivités territoriales et 21% pour l'Etat.



2- Les PME remportent, hors sous-traitance, 64% du nombre total des marchés recensés, représentant 36% du montant total

Cette part des PME augmente sensiblement si l'on retient une définition plus extensive de la Petite et Moyenne Entreprise.

En retenant seulement les **2 premiers critères** (taille et chiffre d'affaires), ce qui équivaut à **prendre en compte également les filiales** de groupes, la part des PME monte alors à **73%** du **nombre** total des marchés recensés, soit **49%** du **montant** total.

2- Les PME remportent, hors sous-traitance, 64% du nombre total des marchés recensés, représentant 36% du montant total

Part des PME dans les marchés publics (en montant) et dans la valeur ajoutée marchande

Part des PME par domaines d'achat, selon le montant des marchés		Part des PME dans la Valeur Ajoutée, par secteur d'activité	
Fournitures (F)	29%	Industrie manufacturière + Energie	23%
Services (S)	31%	Services marchands	43%
Travaux (T)	43%	BTP	76%
Total	36%	Total	43%

Sources : ARAMIS, LiFi 2003, Suse

- Le poids des PME dans l'économie atteint 43% de la valeur ajoutée marchande.
- Par secteur, on note une sous-représentation relative des PME dans les Travaux. Celle-ci pourrait s'expliquer par l'importance du sous-secteur « travaux publics » dans les marchés publics, ce sous-secteur comportant plus de grandes entreprises que celui du « bâtiment ». L'absence d'identification de la sous-traitance conduit également à minorer cette part apparente des PME.

3- Ni les modalités de passation, ni la forme des marchés, n'influent significativement sur la part de marché des PME

- *Le mode de procédure de passation des marchés (appel d'offres ouvert, restreint, dialogue compétitif, etc...)*

Part des PME en fonction des catégories d'acheteurs publics et par type de Procédure (en %)

Principales Procédures	PME / nombre des marchés de l'Etat	PME / nombre des marchés des Coll. Terr.
(01) Appel d'offres ouvert (art. 33)	53%	64%
(03) procédure adaptée (art 28) et allégée (art.30)	68%	72%
(04) négocié, avec publicité préalable, mise en concurrence (art 35 I)	71%	76%
(06) négocié, sans publicité préalable, sans mise en concurrence (art. 35 III)	42%	41%
Total Toutes Procédures	55%	65%

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

3- Ni les modalités de passation, ni la forme des marchés, n'influent significativement sur la part de marché des PME

- *La forme des marchés (unique, à bons de commande, etc...)*

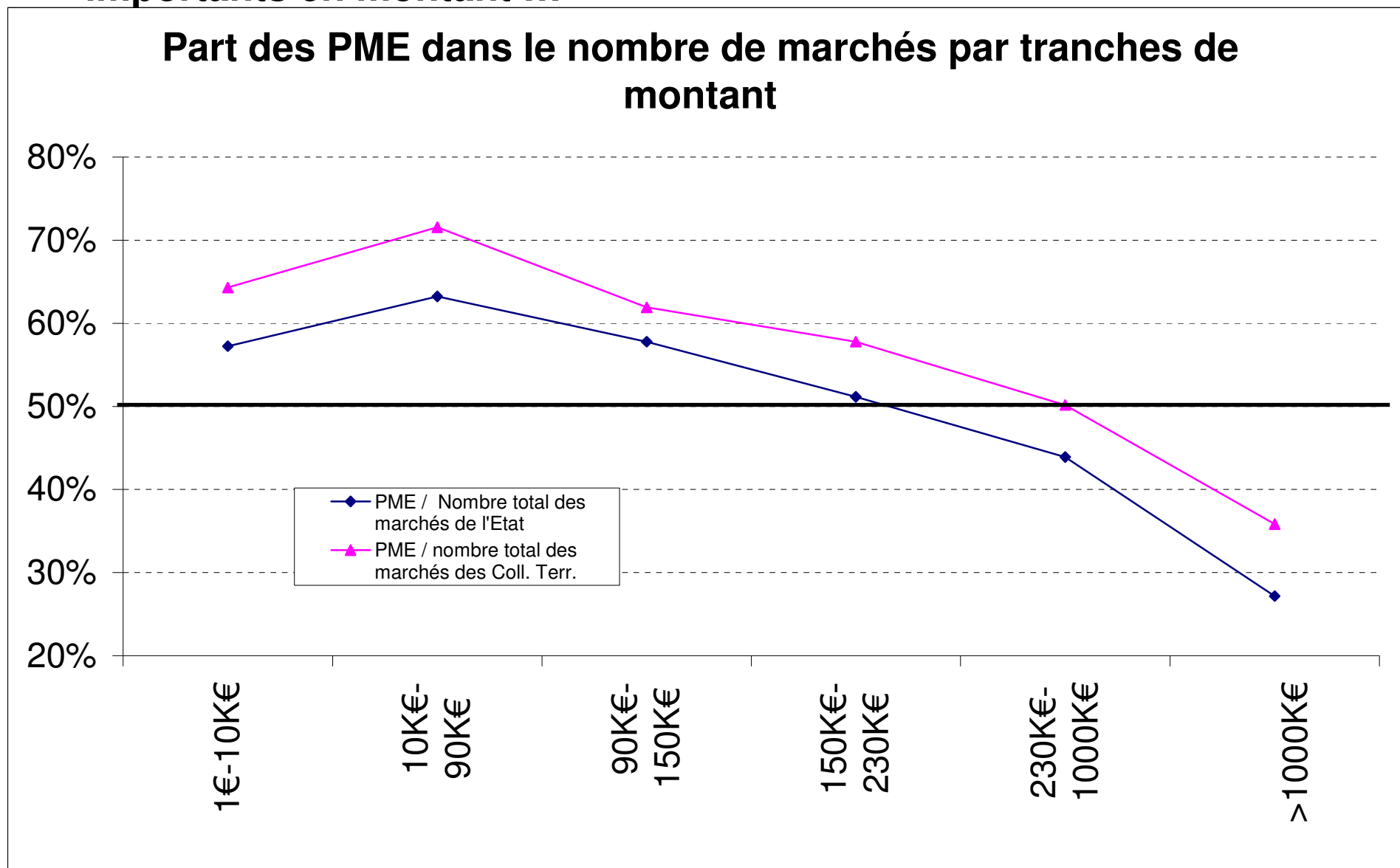
Part des PME en fonction des catégories d'acheteurs publics et par Forme de marché (en %)

Forme de marché	Part des PME dans le nombre total des marchés de l' Etat	Part des PME dans le nombre total des marchés des Coll.Terr.
(01) Unique	63%	76%
(02) A bons de commande	41%	45%
(03) A tranches conditionnelles	61%	69%
(04) A phases	60%	71%
Total	55%	65%

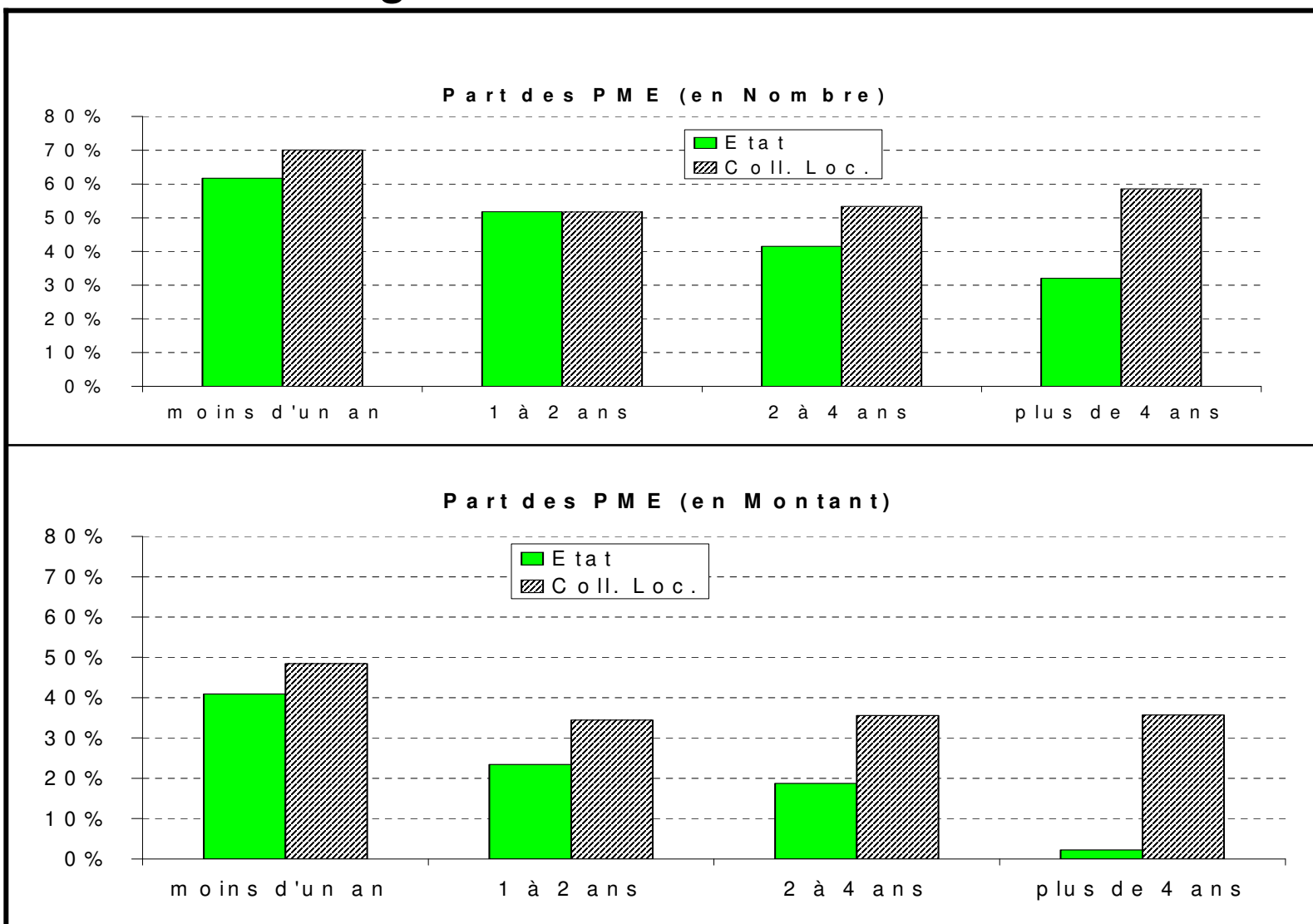
Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

4- les PME sont moins présentes sur les marchés les plus importants en montant ...

importants en montant ...



5- ...elles sont également moins présentes sur les marchés de l'Etat de durée longue



6- Les PME sont très présentes dans les marchés de travaux, notamment des Collectivités Territoriales. Elles ont également une position solide dans les marchés de services et de fournitures.

- Cette situation est, toutefois, à nuancer lorsqu'on considère, non plus le nombre mais le montant des marchés.

Part des PME en terme de Nombre et de Montant de marchés par domaine (en %)

	PME / Nombre des marchés de l' Etat	PME / Montant des marchés de l' Etat	PME / Nombre des marchés des Coll. Terr.	PME / Montant des marchés des Coll. Terr.
Fournitures	46%	23%	44%	31%
Services	46%	11%	63%	45%
Travaux	69%	32%	79%	46%
Total	55%	21%	65%	41%

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

7- Les PME semblent bénéficier d'un avantage de proximité. Relativement limité dans le cas des marchés de l'Etat ...

- Ainsi, pour les marchés de l'Etat, la proximité géographique de l'acheteur public et du fournisseur (identifiée par une communauté de code département) caractériserait 36% de l'ensemble des marchés attribués aux PME contre seulement 14% de l'ensemble des marchés attribués aux autres entreprises.

ETAT : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Marchés attribués aux PME par des acheteurs du même département	Marchés attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département
1€-10K	41%	11%
10K€-90K	100%	13%
90K€-150	12%	15%
150K€-230	23%	15%
230K€-1000	46%	16%
>1000K	9%	13%
Total	36%	14%

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)

7- ... cet avantage est nettement plus marqué dans le cas des Collectivités Territoriales

- Pour les marchés des Collectivités Territoriales, la proximité géographique de l'acheteur public et du fournisseur caractériserait **62%** de l'ensemble des marchés attribués aux PME contre seulement **17%** de l'ensemble des marchés attribués aux autres entreprises.

COLL. TERR : Nombre de marchés, par situation géographique et par tranches de montant (en %)

	Marchés attribués aux PME par des acheteurs du même département	Marchés attribués aux Autres entreprises par des acheteurs du même département
1€-10K	58%	8%
10K€-90K	65%	18%
90K€-150	63%	22%
150K€-230	62%	22%
230K€-1000	59%	23%
>1000K	54%	23%
Total	62%	17%

Source : Insee (LiFi 2003, Suse)



8- Synthèse et Conclusion

- Situation des PME plus favorable en nombre de marchés qu'en montant.
- Sous-représentation des PME dans les marchés de plus fort montant, aux durées les plus longues, notamment ceux de l'Etat.
- La nécessaire centralisation des achats, vue comme une menace par les PME.
- Toutefois, minoration probable, dans les données du recensement, du poids des PME (absence de nombre de petits marchés, incapacité actuelle à identifier la sous-traitance).
- Proximité géographique, connaissance du terrain et solutions « sur mesure » : des atouts qui expliquent, dans une large mesure, la forte représentation des PME dans les marchés des Collectivités Territoriales.
- Allotissement, labellisation des PME innovantes, leviers pour une plus forte représentation dans la commande publique ?